

Berne, le 06.06.2013

notre référence: prc
n° direct: +41 31 377 74 74

Déclaration de refus total - règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun (sur motifs absolus)

Enregistrement international n° **963464 - HOME MARKET**

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 11.12.2012 et conformément à la règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits revendiqués.

Division des marques

Christine Progin



Voies de droit:

La présente déclaration n'est pas sujette à recours.